

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

viticulture Question écrite n° 73184

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes exprimées par les viticulteurs français face à la crise que traverse ce secteur. En effet, depuis de nombreux mois, les intéressés connaissent l'incertitude quant à leur devenir, eu égard à la concurrence accrue qu'ils connaissent de la part des pays dits du Nouveau Monde, à la baisse des prix du vin, et à la forte augmentation des stocks de vin chez les producteurs. Ils considérent de plus que l'attentisme du gouvernement fragilise leur activité et met en péril l'installation des jeunes. Les viticulteurs souhaiteraient en conséquence que le ministre soit plus exigeant en matière de distillation au niveau communautaire afin de soulager le marché et de faire remonter les cours, et obtenir une révision du règlement communautaire de gestion du marché viticole afin de préparer la reconversion du vignoble dans de bonnes conditions. Aussi, il le remercie de lui indiquer s'il entend donner suite à ces justes revendications.

Données clés

Auteur : M. Dominique Caillaud

Circonscription: Vendée (2e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 73184

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 809